

■ CHARTE D'USAGE, DE PARTICIPATION ■ ET DE MODÉRATION

des réseaux sociaux de la Ville de Limoges

Les réseaux sociaux de la Ville de Limoges sont des espaces d'**information**, d'**échange** et de **dialogue**. Ils sont ouverts à tous, dans un esprit de **respect** et de **convivialité**.

En consultant, en suivant ou en interagissant avec nos comptes officiels, chaque internaute **accepte cette charte** et **s'engage à la respecter**.

POURQUOI CETTE CHARTE ?

- Elle fixe les **règles de bonne conduite** sur nos pages.
- Elle protège la **liberté d'expression** tout en encadrant les abus.
- Elle assure un **usage respectueux, cohérent et transparent** des réseaux sociaux, dans l'**intérêt du service public**.

■ À QUOI SERVENT NOS RÉSEAUX SOCIAUX ?

Nos comptes permettent de :

- diffuser les **actualités** de la Ville en temps réel,
- valoriser les **événements**, les **services** et les **agents municipaux**,
- informer sur la **vie locale**, les **démarches** et les **projets**,
- renforcer le **lien** entre la collectivité et les habitants.

OÙ NOUS TROUVER ?

Les réseaux sociaux actuellement animés par la Ville sont :

- **Facebook** : actualités, photos, vidéos, échanges,
- **Instagram** : valorisation visuelle du territoire, stories et reels,
- **X (Twitter)** : alertes, temps forts, infos en direct,
- **LinkedIn** : communication institutionnelle, emploi et innovation,
- **YouTube** : reportages, capsules pédagogiques, vidéos promotionnelles.

CE QUE NOUS PUBLIONS

Les contenus diffusés sont :

- utiles, vérifiés et d'intérêt général,
- liés à l'action publique locale, à la vie de la cité ou à la culture limougeaude,
- illustrés autant que possible par des visuels produits ou libres de droits.

Nous ne publions pas :

- de messages à caractère politique, polémique ou partisan,
- de publicité commerciale (sauf dans le cadre de partenariats encadrés),
- de contenus sans lien avec la Ville ou ses compétences.

VOS DROITS ET VOS RESPONSABILITÉS

Vous êtes libres d'interagir : commenter, partager, poser vos questions.

En retour, vous vous engagez à respecter les règles de bonne conduite.

En particulier, sont interdits et feront l'objet d'**une suppression sans préavis** :

- ✗ propos discriminatoires, racistes, sexistes, homophobes, haineux,
- ✗ insultes, attaques personnelles ou diffamatoires,
- ✗ atteintes à la vie privée, au droit à l'image ou aux données personnelles,
- ✗ incitations à la violence, à la haine ou à des comportements illégaux,
- ✗ publicités ou spams, contenus hors sujet ou en langage excessif.

MODÉRATION ET SANCTIONS

La modération est effectuée a posteriori (après publication), par **les agents du Pôle Digital**. Un message ne respectant pas la présente charte pourra être :

- supprimé,
- signalé à la plateforme,
- suivi d'un blocage temporaire ou définitif du compte utilisateur.

⚠ **Tout contenu contraire à la loi pourra faire l'objet de poursuites.**

**VOUS
CONSTATEZ
UN ABUS ?**

Vous pouvez nous contacter via message privé ou à cette adresse :

✉ communication.pole.digital@limoges.fr

Expliquez-nous clairement le problème. Nous étudierons votre demande rapidement.

DROIT À L'IMAGE & MENTIONS LÉGALES

Toute personne reconnaissable sur une photo ou une vidéo **peut demander son retrait**.

Les visuels publiés respectent les règles de droit à l'image et de propriété intellectuelle.

Les données collectées dans le cadre de vos interactions sont traitées dans le respect du **RGPD**.

UNE CHARTE QUI ÉVOLUE

Cette charte pourra être modifiée à tout moment pour s'adapter aux pratiques numériques, aux évolutions juridiques ou aux nouveaux réseaux.

En respectant ces règles, vous contribuez à faire **des réseaux sociaux de la Ville de Limoges un espace d'échange agréable, utile et respectueux**.